

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. L'entrée au camping Crin Blanc implique l'acceptation intégrale du règlement intérieur et des conditions générales.
2. Le contrat est nominatif et ne pourra être cédé.
3. CAPACITE D'ACCUEIL Il ne sera accepté que 8 personnes pour une location de 8 personnes, 6 personnes pour une location de 6 personnes et 4 pour une location de 4 personnes ; etc... (y compris les enfants en bas âge). Un seul véhicule par emplacement sauf accord du gérant. Les données par le preneur servent de base de calcul. Toute personne en supplément dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence pouvant entraîner une majoration.  
En conclusion, toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rend le contrat caduc, sauf accord du gestionnaire. Les mineurs (moins de 18 ans) ne sont pas acceptés s'ils ne sont pas accompagnés par leurs parents. Les visiteurs journée devront s'acquitter de la redevance visiteurs et se présenter à l'accueil avant de pénétrer dans l'enceinte du camping.
4. La réservation ne devient effective qu'après confirmation du Camping (sous réserve des places disponibles), suite à la réception de votre acompte de 25% du séjour, des frais de réservations et du contrat signé par vos soins. Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes de séjours ou de la TVA.  
Les coordonnées bancaires pour les virements sont les suivantes :  
BNP PARIBAS ARLES  
IBAN : FR7630004019790001003721422  
BIC : BNPAFRPPXXX
5. Tout versement non accompagne du contrat de réservation ou vice versa, ne saurait assurer cette réservation.
6. Le solde de votre séjour devra être réglé un mois avant votre arrivée, faute de quoi la réservation sera annulée et les sommes conservées par le camping. Toute réservation survenant moins d'un mois avant la date d'arrivée, entraîne le paiement intégral qui doit être effectué au moment de la réservation au camping Crin Blanc (CB/virement bancaire uniquement).
7. Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve des disponibilités. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping. Les offres et promotions sont non rétroactives.
8. Tout locatif ou emplacement devra être occupé avant 19h00. En cas d'arrivée après 20h en haute saison et 18h30 en basse saison, prière d'en aviser le camping. En cas d'absence d'un message écrit ou téléphonique de votre part précisant que vous avez dû différer la date ou l'heure de votre arrive, le locatif ou l'emplacement devient disponible dans les 24 heures et tout versement reste acquis au camping.
9. Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive ou départ anticipé) de votre fait, ne pourra donner lieu à un remboursement par la direction de camping.
10. ANNULATION de votre fait : En cas d'annulation effectuée plus de 60 jours avant la date prévue d'arrivée, les sommes versées (soit 25% d'arrhes plus les frais de réservation) ne seront pas remboursées. En cas d'annulation faite moins de 60 jours avant la date prévue d'arrivée, aucun remboursement ne sera accordé. Toute annulation doit être signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si le client a réglé par chèque vacances, une indemnité de 5% du montant payé sera retenue pour compenser les frais bancaires liés à ce type de paiement que ce soit pour une annulation ou pour modifier son mode de règlement. Le rendu monnaie n'étant pas obligatoire sur les chèques vacances, aucun remboursement ne sera fait en cas de trop perçu. Toute exclusion pour non-respect du règlement intérieur ne donnera pas lieu à un remboursement.  
Si vous voulez souscrire à l'assurance annulation, les conditions vous seront envoyées par l'assurance ou bien par le camping sur demande.

11. LOCATION D'UN LOCATIF : Les arrivées se font à partir de 16h00 et les départs avant 10h00 ; avant votre départ, prenez rendez-vous à l'accueil pour l'examen de votre locatif. Les locations doivent être propres lors de votre départ ; les consignes de nettoyage données à votre arrivée doivent être scrupuleusement respectées. Les frais éventuels de remise en état, le matériel manquant ou détérioré, seront retenus sur votre caution.) De plus, si vous ne désirez pas effectuer le nettoyage de fin de séjour ou si le locatif n'est pas laissé en parfait état de propreté, un forfait de 70 euros sera retenu sur votre caution. IMPORTANT : les draps et le linge de maison ne sont pas fournis. Les toiles de tente ne sont pas acceptées sur les emplacements des mobil homes.
12. LOCATION D'UN EMPLACEMENT : Les arrivées se font à partir de 15h00 et le départ avant 12h00.
13. ARRIVÉE : A votre arrivée vous devez vous présenter à l'accueil muni de votre confirmation de réservation, déposer une caution de 280 euros (uniquement pour les locations et 10 euros concernant le badge pour les campeurs) sous forme d'une empreinte CB (200 euros pour le locatif et 10 euros pour la carte d'accès et 70 euros pour le forfait ménage) à la remise des clés de votre locatif. Celles-ci vous seront restituées après l'état des lieux le jour de votre départ. La perte ou la détérioration de la carte d'accès vous sera facturée 10 euros. La piscine est strictement réservée aux campeurs munis du bracelet d'identification du camping. Le port du Slip de bain est obligatoire. Les bermudas, caleçons et shorts de bain sont strictement interdits.
14. Les chiens de moins de 30 kg, tenus en laisse, sont acceptés moyennant une redevance payable lors de la réservation. Un seul animal de petite taille est toléré par locatif. Le carnet de vaccination devra être présente pour enregistrement, le jour de votre arrivée. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés (prenez les dispositions qui s'imposent). Les animaux ne sont pas autorisés dans l'espace aquatique.
15. Tout campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du Camping (affiche à l'accueil ou disponible sur simple demande), sous peine d'expulsion. Le Tribunal d'Arles est seul compétent en cas de litige.
16. Le Camping Crin Blanc ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.
17. Les dates d'ouverture du camping et des locatifs sont du 02/04/2021 au 27/09/2021.